

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LANGESSE**

**Compte - rendu - Séance ordinaire du 03 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 28 mars 2023

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Alice CORCELLE, Céline BOURSIER, Francis ESNAULT, Philippe COLMADIN et Cyrille PRESSOIR.

Secrétaire de séance : Mme Alice CORCELLE

*Madame le Maire demande l'approbation ou non du procès-verbal de la dernière séance de conseil municipal. Le procès-verbal de la réunion du 16 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.*

**→ Vote et approbation du maintien des taux des impôts directs locaux suivants :**

- Taxe d'habitation : 9,50 % (Cette taxe ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : ... 30,70 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,51 %

• **QUESTIONS DIVERSES**

- L'article 218 de la loi 3DS prévoit la désignation d'un référent déontologue avant le 1<sup>er</sup> juin prochain. La Direction Générale des Collectivités Locales n'a pas anticipé les difficultés sur le terrain pour ces désignations. Il est donc urgent d'attendre plus de précisions.
- Prochain conseil municipal courant juin
- Diagnostic de l'Eglise réalisé le vendredi 31 mars
- Travaux de renforcement du réseau électrique dans le bourg en cours de réalisation.
- Rappel : réunion publique sur l'arrivée de la fibre le jeudi 06 avril à 20h30 à Les Choux
- La 2<sup>ème</sup> étape du prochain Tour du Loiret Cycliste prévue le 13 mai ne passera plus à LANGESSE en raison du rassemblement des gens du voyage à Nevoy.

La séance est levée à 19h30.

Le Maire,  
Nadège CORCELLE

